

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1260 Décisions concernant les Ministères

n° 1260

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

29 novembre 1960

Numéro JO

n° 12 du 31/12/1960

Date du numéro

31 décembre 1960

TEXTE INTÉGRAL

Un congé administratif de huit mois à passer à Pondichéry (République de l'Inde), 103, rue des Missions Etrangères, est accordé à M. Rhouret (Savary Ambroise), Greffier principal, 2e échelon (indice 335, groupe II) du cadre du Service Judiciaire de la Côte Française des Somalis qui aura accompli le 20 décembre 1960 un séjour ininterrompu de 2 ans 9 mois 28 jours dans le Territoire. M. Dhouret qui voyagera seul quittera Djibouti par première occasion aérienne à compter du 20 décembre 1960. La dépense est imputable sur le Budget de l'Etat.